

ment qui puisse faire allusion, même indirectement à cette défaite des Anglais par les ducs de Bourbon et de Berry ; cependant le récit de la chronique paraît confirmé :

1° Par une ordonnance rendue par Ponceverd, seigneur de Vauprivas, châtelain de Condrieu, portant injonction aux habitants de prendre toutes les précautions nécessaires pour n'être point surpris par les Anglais qui avaient quille le château-fort de Cariât, en Auvergne, et paraissaient se diriger vers le Forez elle Lyonnais ; celle ordonnance est du 5 août 1377 (1).

2° Par le grand nombre d'ossements qu'on a trouvé près du pontacle de Rhins, lorsqu'on ouvrit, en 1820, la route de Cussel à Villefranche, passant par Perreux, et lorsqu'on débroya en même temps le terrain pour construire le pont. A une époque plus récente, on trouva encore des ossements en creusant le béal de la prise d'eau construite en amont de ce pont pour arroser les prairies qui avoisinent le château de M. le vicomte de Raitineville.

Il y eut peut-être d'autres incursions des Anglais ou des Routiers dans notre province, car, en 1387, ils tenaient encore plusieurs forls en Auvergne, d'après le témoignage de Froissart ; mais nous n'avons pas de documents qui puissent constater ces incursions ou du moins ces documents sont encore enfouis dans la poussière des archives, car il en existe un grand nombre dans les archives de la Côte-d'Or, du Puy-de-Dôme et du Canlal ; mais pour rassembler et déchiffrer ces documents il faudrait de nombreux employés habitués aux études paléographiques ; leur publication exigerait, en outre, des frais assez considérables ; le gouvernement seul pourrait faire entreprendre ce travail qui serait éminemment utile, non seulement pour l'histoire de notre province et de celles qui l'avoisinent, mais encore pour l'histoire générale de la France.

Alain MARET.

(1) Voyez Cochard, Notice historique sur Condrieu.